



Entreprises

**misez sur
l'alternance !**



GUIDE DE L'ALTERNANCE
Juillet 2020



MISEZ SUR L'ALTERNANCE !

Avec la crise de la covid 19, le marché de l'emploi a considérablement évolué. Nombreuses sont les entreprises à devoir modifier leur stratégie de recrutement et les jeunes figurent parmi les publics les plus touchés. Et si l'alternance était une solution ?

● L'alternance, un contrat gagnant-gagnant

Pour les jeunes, l'alternance permet d'apprendre en travaillant, et de travailler en apprenant. C'est aussi la voie royale pour s'insérer dans le monde du travail. Et pour les entreprises, c'est un excellent moyen de recruter des talents immédiatement opérationnels et déjà bien intégrés aux équipes.

● Le plan de relance : des mesures pour booster l'apprentissage

En 2019, la France comptait 491 000 apprentis, soit une hausse de + 16% par rapport à 2018. Pour inciter les entreprises à continuer à recruter des salariés en contrat d'apprentissage malgré le contexte économique difficile, le gouvernement vient de prendre des mesures de relance en faveur de l'apprentissage, et notamment **une aide au recrutement des alternants, pour toutes les entreprises, pour les contrats signés à compter du 1^{er} juillet 2020 et jusqu'au 28 février 2021**, préparant à un diplôme jusqu'au master (niveau 7 du RNCP) :

- › **5 000 euros** pour un apprenti de moins de 18 ans
- › **8 000 euros** pour un apprenti majeur

Avec cette mesure, pour les entreprises, **le coût du recrutement d'un salarié en contrat d'apprentissage représente un faible reste à charge - voire quasi-nul - pour la 1^{er} année de contrat.**

À l'issue de la première année d'exécution du contrat, les entreprises éligibles à l'aide unique pourront bénéficier de cette aide jusqu'à la fin du contrat.

Entreprises, SQY a élaboré pour vous ce guide de l'alternance, dans lequel vous retrouverez toutes les infos pratiques pour recruter.

Et n'oubliez pas, pour diffuser vos offres, utilisez le portail gratuit www.sqyemploi.fr !



sqyemploi.fr

SOMMAIRE

- P4** **Pourquoi** miser sur l'alternance ?
- P5** **Quel contrat** choisir ?
- P6** **Comment** est organisée l'alternance ? Quel **coût** ?
- P8** **Quelles aides** pour recruter en contrat d'apprentissage ?
- P10** **Plan de relance** : des aides exceptionnelles en faveur de l'apprentissage
- P12** **Quelles aides** pour recruter en contrat de professionnalisation ?
- P13** **OPCO** : les guichets uniques de l'alternance
- P16** **Alternance** : les formations à SQY



POURQUOI MISER SUR L'ALTERNANCE ?

Pour l'employeur

Recruter un alternant présente de nombreux avantages pour une entreprise comme celui de former un futur salarié, lui apprendre un métier, l'intégrer à la vie et à la culture de l'entreprise. C'est recruter une personne adaptée aux besoins de son entreprise. De plus, des avantages financiers sont proposés à l'employeur qui recrute en alternance (voir pages 8 à 12).

Pour l'alternant

L'alternance permet de concevoir un projet professionnel complet grâce à une formation diplômante ou qualifiante et une expérience concrète en entreprise :

- Obtenir un diplôme ou une qualification parmi un large choix de métiers ;
- Bénéficier de la gratuité des frais de formation ;
- Mettre en pratique les enseignements théoriques ;
- Être rémunéré, pendant sa formation en tant que salarié ;
- Accéder plus facilement à l'emploi, grâce à l'expérience professionnelle acquise en entreprise.



Dans le cadre du contrat d'apprentissage, l'apprenti majeur peut bénéficier de l'aide au financement du permis de conduire B



QUEL CONTRAT CHOISIR ?

L'alternance permet d'allier formation diplômante (ou qualifiante) et découverte du monde de l'entreprise. Elle s'appuie, pour cela, sur deux types de contrats.

➤ Contrat d'apprentissage

Quels publics ?

- Les **jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus** ;
- **Au-delà de 30 ans** : les apprentis qui préparent un diplôme (ou titre) supérieur à celui obtenu, les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise, les travailleurs en situation de handicap et les sportifs de haut niveau.

Quels employeurs ?

- Les entreprises de l'artisanat, du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, ainsi que les employeurs du milieu associatif et des professions libérales ;
- Les employeurs du secteur public non industriel et commercial.

Quels diplômes ?

- Les diplômes reconnus par l'État (CAP, BAC/ brevet pro, BTS, DUT, licences, masters, diplômes d'ingénieur...) ;
- Les titres inscrits au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Quelle durée ?

- Contrat de 2 ans ;
- La durée peut varier, dans certains cas, de 6 mois jusqu'à 4 ans, par exemple, pour les travailleurs en situation de handicap.

Quelle rémunération ?

- Pourcentage du Smic ou du SMC (salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé pour les plus de 21 ans) variable en fonction de l'âge de l'apprenti.

➤ Contrat de professionnalisation

Quels publics ?

- Les **jeunes âgés de 16 à 25 ans** ;
- Les **demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus** ;
- Les personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé ;
- Les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

Quels employeurs ?

- Tout employeur assujéti au financement de la formation professionnelle continue.

Quels diplômes ?

- Les diplômes ou titres inscrits au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ;
- Les certificats de qualification professionnelle (CQP) ;
- Les qualifications reconnues dans les classifications des conventions collectives nationales.

Quelle durée ?

- Contrat de 6 mois à un an ;
- La durée peut être étendue, dans certains cas, jusqu'à 3 ans.

Quelle rémunération ?

- Salaire variable en fonction de l'âge de l'apprenti et du niveau de sa formation initiale.



DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2019

L'apprentissage, c'est encore plus d'avantages*

- › Une nouvelle aide de 500 € pour financer le permis de conduire.
- › Une entrée en apprentissage possible tout au long de l'année et jusqu'à 29 ans révolus (au lieu de 26).
- › La possibilité de partir en échange en Europe avec le programme « Erasmus + ».
- › La création de prépas-apprentissage destinées aux jeunes en « rupture de ban ».

*Source : ministère du Travail



COMMENT EST ORGANISÉE L'ALTERNANCE ?

QUEL COÛT ?



LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- L'apprenti suit un enseignement général, théorique et pratique dans l'organisme de formation, et travaille en alternance chez un employeur privé ou public pour mettre en œuvre les savoirs acquis.
- L'apprenti est obligatoirement accompagné par un maître d'apprentissage, justifiant d'une expérience professionnelle et d'une qualification suffisantes. À défaut de convention ou d'accord collectif de branche, le maître d'apprentissage doit remplir les conditions suivantes :
 - › être titulaire d'un diplôme, ou titre, du même domaine professionnel et d'un niveau au moins équivalent à celui visé par l'apprenti.
 - › justifier de deux années d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti.
- L'apprenti est un salarié à part entière. À ce titre, les lois, les règlements et la convention collective de la branche professionnelle ou de l'entreprise lui sont applicables dans les mêmes conditions qu'aux autres salariés, sauf dispositions légales et/ou réglementaires relatives aux jeunes travailleurs de moins de 18 ans (pas plus de 8 heures par jour et pas plus de 4 h 30 consécutives)

Quelle rémunération ?

1 ^{re} ANNÉE		2 ^e ANNÉE		3 ^e ANNÉE	
Âge	Salaire brut	Âge	Salaire brut	Âge	Salaire brut
< 18 ans	27% Smic / 415,64 €	< 18 ans	39% Smic / 600,37 €	< 18 ans	55% Smic / 846,68 €
18 - 20 ans	43% Smic / 661,95 €	18 - 20 ans	51% Smic / 785,10 €	18 - 20 ans	67% Smic / 1031,41 €
21 - 25 ans	53% Smic / 815,89 €	21 - 25 ans	61% Smic / 939,05 €	21 - 25 ans	78% Smic / 1200,75 €
> 26 ans	100% Smic / 1539,42 €	> 26 ans	100% Smic / 1539,42 €	> 26 ans	100% Smic / 1539,42 €



COMMENT EST ORGANISÉE L'ALTERNANCE ?

QUEL COÛT ?



LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- La période de professionnalisation (alternance entre enseignements et périodes de travail en entreprise) est située au début d'un contrat à durée indéterminée. Dans le cas d'un contrat à durée déterminée, elle occupe toute la durée du contrat.
- Les enseignements généraux, professionnels et technologiques sont dispensés par un organisme de formation, ou par l'entreprise elle-même si elle dispose d'un service de formation interne doté de moyens distincts de ceux des services de production.
- Ces enseignements ont une durée comprise entre 15 % et 25 % de la durée totale du contrat de professionnalisation à durée déterminée ou de la période d'action de professionnalisation du contrat à durée indéterminée ; cette durée ne peut pas être inférieure à 150 heures.
- **Depuis la loi du 5 mars 2014, l'employeur doit obligatoirement désigner, pour chaque salarié en contrat de professionnalisation, un tuteur pour l'accompagner.** Celui-ci doit être un salarié qualifié de l'entreprise. Il doit être volontaire, confirmé et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans en rapport avec la qualification visée.

Quelle rémunération ?

DIPLÔME < BAC		DIPLÔME > BAC	
Âge	Salaire brut	Âge	Salaire brut
< 21 ans	55% Smic / 846,68 €	< 18 ans	70% Smic / 1077,59 €
21 - 25 ans	70% Smic / 1077,59 €	21 - 25 ans	80% Smic / 1231,53 €
> 26 ans	100% Smic / 1539,42 €	> 26 ans	100% Smic / 1539,42 €



QUELLES AIDES POUR RECRUTER EN ALTERNANCE ?

EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

L'AIDE UNIQUE

Depuis 2019, pour plus de simplicité, les employeurs qui recrutent en apprentissage reçoivent **une aide unique**. Elle remplace l'aide TPE jeunes apprentis, la prime régionale à l'apprentissage pour les TPE, l'aide au recrutement d'un apprenti supplémentaire et le crédit d'impôt apprentissage.

3 conditions à remplir :

- Être une entreprise de moins de 250 salariés.
- Recruter un apprenti préparant un diplôme ou un titre à finalité professionnelle de niveau CAP au BAC.
- Avoir conclu un contrat d'apprentissage à compter du 1^{er} janvier 2019.

Montants de l'aide unique :

- **4 125 euros** max. pour la 1^{ère} année.
- **2 000 euros** max. pour la 2^e année.
- **1 200 euros** max. pour la 3^e année.

EXONÉRATION DE COTISATIONS

- **Cotisations patronales** : depuis 2019, exonération quasi totale des cotisations patronales, application de l'allègement de charges Fillon
- **Cotisations salariales** : exonération des cotisations salariales (secteur privé) dans la limite de 79 % du Smic (1 216,14 euros). Le jeune ne paiera des cotisations salariales que sur la différence entre la rémunération versée et 1 216,14 euros.



COMMENT BÉNÉFICIER DE L'AIDE UNIQUE ?



1

L'employeur

Il transmet à l'OPCO :

- le contrat signé par l'apprenti et l'employeur, et visé par le CFA ;
- les pièces annexées au contrat.



Délai de transmission à respecter

Dès la signature et maximum 5 jours après le début d'exécution du contrat



2

L'Opco

À réception du contrat et de ses annexes, le contrôle et le dépose auprès du ministère du Travail.



Délai de dépôt

Sous 20 jours dès réception du dossier complet



3

Les services du ministère du Travail (DGEFP)

Ils transmettent les informations des contrats éligibles à l'Agence de services et de paiement (ASP) pour mise en place du paiement de l'aide.



L'employeur doit vérifier que les informations qui figurent sur le contrat transmis à l'Opco **sont correctement remplies.**



4

L'ASP

Elle verse l'aide à l'employeur en avance de la rémunération et vérifie ensuite la présence du salarié sur la base de la déclaration sociale nominative (DSN).

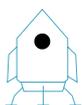


L'employeur doit penser à
- transmettre chaque mois la DSN de l'apprenti aux organismes sociaux (Ursaff, MSA, CPAM, etc.)
- consulter ses mails



PLAN DE RELANCE

DES AIDES EXCEPTIONNELLES



UNE AIDE À L'EMBAUCHE ÉLARGIE = UN COÛT QUASI NUL POUR L'ENTREPRISE

- **UNE AIDE REVALORISÉE**

Toutes les entreprises recrutant un jeune en alternance **entre le 1^{er} juillet 2020 et le 28 février 2021** percevront une aide à l'embauche de **8 000 euros** pour un apprenti majeur et **5 000 euros** pour un apprenti mineur.

- **UNE AIDE ÉTENDUE À UN NIVEAU SUPÉRIEUR D'ÉTUDES**

Cette prime à l'embauche s'applique à tous les contrats d'apprentissage du **CAP au Master, ainsi qu'aux contrats de professionnalisation.**

- **UNE AIDE ÉLARGIE À TOUTES LES ENTREPRISES**

L'aide est versée sans condition aux **entreprises de moins de 250 salariés.** Pour en bénéficier, les **entreprises de plus de 250 salariés** devront respecter l'objectif de **5 % d'alternants** dans leur effectif.



UN DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE POUR TROUVER UNE ENTREPRISE

Pour les jeunes entrant en formation entre le 1^{er} août et le 31 décembre 2020, **un délai de 6 mois** leur est accordé pour trouver une entreprise avec laquelle signer un contrat d'apprentissage.



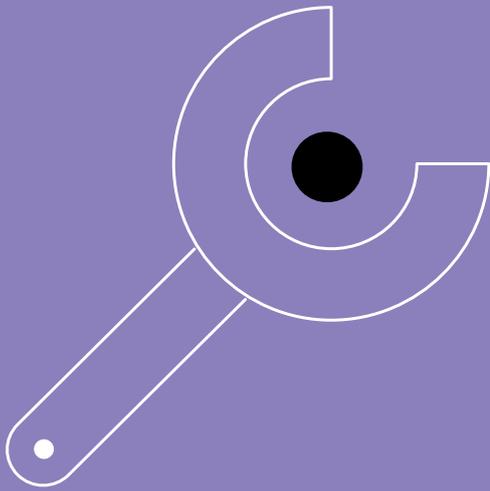


QUELLES AIDES POUR RECRUTER UN APPRENTI ?

SIMULATIONS

APPRENTI 16 ANS		
Salaire brut annuel	4 988 €	
Cotisations patronales	2 072 €	
Coût total	7 060 € (soit 588 €/mois)	
Exonération de cotisations	1 995 €	
Aide unique	4 125 €	Aide Plan de relance 5 000 €
Total aide	6 120 € (soit 510 €/mois)	6 995 €
Reste à charge	940 € (soit 78 €/mois)	65 € (soit 5 €/mois)

APPRENTI 20 ANS		
Salaire brut annuel	7 943 €	
Cotisations patronales	3 300 €	
Coût total	11 243 € (soit 937 €/mois)	
Exonération de cotisations	3 177 €	
Aide unique	4 125 €	Aide Plan de relance 8 000 €
Total aide	7 302 € (soit 608 €/mois)	11 177 €
Reste à charge	3 941 € (soit 328 €/mois)	66 € (soit 5 €/mois)



QUELLES AIDES POUR RECRUTER EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION ?

● AIDE FORFAITAIRE DE PÔLE EMPLOI POUR LES 26 ANS ET PLUS EN PROFESSIONNALISATION

Vous embauchez en contrat de professionnalisation un demandeur d'emploi de 26 ans et plus. Vous pouvez bénéficier d'une aide de Pôle emploi dans la limite de 2 000 €.

● AIDE À L'EMBAUCHE DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE 45 ANS ET PLUS EN PROFESSIONNALISATION

Vous embauchez en contrat de professionnalisation un demandeur d'emploi de 45 ans et plus. Vous pouvez bénéficier d'une aide de l'État pouvant aller jusqu'à 2 000 €.



EMPLOYEUR : À QUELLES AIDES AI-JE DROIT ?

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/gc_5504/simulateur-employeur

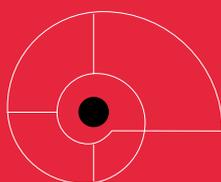


ALTERNANT : À QUELLE RÉMUNÉRATION AI-JE DROIT ?

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/hl_6238/simulateur-alternant

OPCO

**11 GUICHETS UNIQUES
DE L'ALTERNANCE**



AFDAS

66, rue Stendhal
75020 Paris
01 44 78 39 39

<https://www.afdas.com>

**AFDAS - Culture, Industries créatives, médias, communication, télécommunication, sport, tourisme, loisirs et divertissement**

Opérateur de compétences Culture, Industries créatives, Médias, Communication, Sport, Loisirs et Divertissement. Le nouvel OPCO AFDAS reprend, partiellement ou totalement, les champs de compétences de l'ancien OPCA du même nom (culture, communication, médias et loisirs), du FAFIH, d'OPCALIA et d'UNIFORMATION.

AKTO

14, rue Riquet
75940 PARIS Cedex 19

<https://www.akto.fr/contacts/>
<https://www.akto.fr/>

**AKTO - Travail temporaire, Propreté, Sécurité**

Opérateur de Compétences des entreprises et des salariés des services à forte intensité de main d'œuvre. L'OPCO AKTO / ESSFIMO reprend, partiellement ou totalement les champs de compétences des OPCA FAF, TT, FAFIH, ACTALIANS, OPCA TRANSPORTS, OPCALIA, AGEFOS PME et INTERGROS.

ATLAS

148, Boulevard Haussmann - 75 008 Paris

Entreprises : **01 43 46 01 10**
Prestataires : **01 43 46 01 60**
Particuliers : **01 43 46 01 30**

<https://www.opco-atlas.fr>

**ATLAS- Services financiers et Conseil**

Opérateur de compétences Services financiers et Conseil. Le nouvel OPCO ATLAS reprend, partiellement ou totalement, les champs de compétences des OPCA OPCABAIA, ACTALIANS, AGEFOS PME, du FAFIEC et d'OPCALIA

CONSTRUCTYS

23, Rue Charles de Gaulle
78560 Le Port Marly

01 39 17 39 39

<https://www.constructys.fr/constructys-ile-de-france/>

**CONSTRUCTION- Bâtiment, Travaux publics, négoce des matériaux de construction et des entreprises de l'architecture**

Opérateur de compétences Bâtiment, Travaux publics, Négoce des matériaux de construction et des entreprises de l'architecture. Le nouvel OPCO de la Construction reprend, partiellement ou totalement, les champs de compétences de CONSTRUCTYS, ancien OPCA du BTP, et d'INTERGROS.

OCAPIAT

Entreprises de 11 salariés et plus hors secteurs pêche, cultures marines et coopération maritime

20, place des vins
CS 11240 75603 PARIS Cedex 12

01 40 19 41 20 / 01 73 29 30 65

idf@ocapiat.fr - dgs@ocapiat.fr
<https://www.ocapiat.fr/direction-regionale-ile-de-france/>

**OCAPIAT - Coopération agricole, Agriculture, Pêche, Industrie agroalimentaire et Territoires**

Opérateur de compétences Coopération agricole, Agriculture, Pêche, Industrie agroalimentaire et Territoires. Le nouvel OPCO OCAPIAT reprend, partiellement ou totalement, les compétences des OPCA FAFSEA (Fonds national Assurance Formation des Salariés des Exploitations et entreprises Agricoles), OPCALIM (industrie alimentaire, coopération agricole et alimentation), AGEFOS PME et INTERGROS.

OPCO 2I

55, rue de Châteaudun
75009 Paris

08 05 69 03 57

<https://www.opco2i.fr>

**2I- INDUSTRIEL - Interindustriel**

Opérateur de compétences interindustriel, OPCO 2i reprend, partiellement ou totalement, les champs de compétences des OPCA OPCAIM, AGEFOS-PME, OPCA DEFI, OPCALIA et OPCA 3+, OPCA en charge de la formation professionnelle des acteurs du secteur des industries de l'ameublement, du bois, des matériaux pour la construction et l'industrie, et de l'intersecteur des papiers cartons.

OPCO EP

11 rue Hélène
75849 PARIS Cedex 17

01 40 08 16 00

<https://regions.opcoep.fr/iledefrance>

**ENTREPRISES DE PROXIMITE**

Opérateur de compétences des entreprises de proximité. L'OPCO EP reprend, partiellement ou totalement, les champs de compétences des OPCA ACTALIANS, AGEFOS PME, FAFSEA, OPCALIA et OPCALIM.

OPCOMMERCE

251 boulevard Pereire
75852 Paris cedex 17

01 55 37 41 51

<https://www.lopcommerce.com/>

Déléguée régionale : Maud FAGOT

01 48 18 99 00

mfagot@lopcommerce.com

**COMMERCE**

Opérateur de compétences du commerce. Le nouvel OPCO OPCOMmerce reprend, partiellement ou totalement, les champs de compétences du FORCO, ancien OPCA du secteur, de l'AGEFOS PME, du FAFSEA et d'INTERGROS.

OPCO MOBILITÉS

1, rue Robert Arnaud d'Andilly
78280 Guyancourt

01 81 88 13 50

ufaidf@opcomobilites.fr

<https://www.opcomobilites.fr/>

**MOBILITÉS - Transports et services de l'automobile**

Opérateur de compétences Transports et services de l'automobile. Le nouvel OPCO Mobilités reprend, partiellement ou totalement, les champs de l'ancien OPCA TRANSPORTS ET SERVICES, de l'ANFA, d'AGEFOS PME. et d'OPCALIA.

OPCO SANTÉ

31 rue Anatole France
92309 Levallois-Perret

01 49 68 10 10

idf@opco-sante.fr

<https://opco-sante.fr>

**SANTÉ - Santé, Médicosocial et Social**

Opérateur de compétences Santé, Médicosocial et Social. Le nouvel OPCO de la Santé reprend, partiellement ou totalement, les champs de compétences des OPCA UNIFAF, ACTALIANS et OPCALIA.

UNIFORMATION

43, bd Diderot
75012 PARIS

<https://www.uniformation.fr/>

unif78@uniformation.fr

Contact Yvelines : Yannick ANTOINE

06 25 87 04 61

yantoine@uniformation.fr

**COHESION SOCIALE - Champ social, Services aux personnes, Insertion, Sport, Enseignement et Formation**

Opérateur de compétences Champ social, Service aux personnes, Insertion, Sport, Enseignement et Formation. Le nouvel OPCO de la Cohésion sociale n'est autre qu'UNIFORMATION. Cet OPCO reprend, partiellement ou totalement, les champs d'intervention de l'OPCA UNIFORMATION ainsi que du FAFSEA.

ALTERNANCE

LES FORMATIONS
À SQY



ORGANISME	FORMATIONS PROPOSÉES
<p>AFFIDA 4, rue Louis-Lormand 78320 La Verrière 01 30 16 49 20 www.affida.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CAP Equipier Polyvalent du Commerce • Bac Pro Métiers du Commerce et de la Vente option A • BTS M.C.O • BTS NDRC • BTS Gestion de la PME • Licence Droit/Economie /Gestion mention Commerce International en 1 an (CNAM)
<p>AFOMAV ÉLANCOURT 4, rue Blaise-Pascal 78990 Élancourt 01 44 08 93 93 www.afomav.fr Chargée des relations entreprises et référente handicap : Marlène PILLET NEE 01 30 69 63 99 - mpilletnee@3is.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Technicien d'exploitation des équipements culturels option Cinéma /option Spectacle en 2 ans • Régisseur Technique du spectacle en 2 ans • Régisseur Général du spectacle en 1 an • BTS métiers de l'Audiovisuel option Techniques d'ingénierie et exploitation des équipements en 2 ans • Diplôme d'Études Supérieures en Technique de l'Image et du Son (3 ans et dernière année en apprentissage)
<p>AFORPA Campus des Services de l'Automobile et de la Mobilité 1, rue Robert-Arnaud-d'Andilly 78280 Guyancourt 01 76 52 22 94 www.aforpa.fr Emilie HAQUIN ehaquin@aforpa.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CAP Maintenance des véhicules automobiles Option A • Bac Pro Maintenance des véhicules automobiles Option A • BTS Maintenance des véhicules automobiles Option A • CQP Dépannage Remorquage
<p>ASCENCIA BUSINESS SCHOOL 23, place Wicklow 78180 Montigny-le-Bretonneux 01 30 57 90 74 www.ascencia-business-school.com</p>	<p>Bachelor :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marketing -communication • Vente - négociation • Management - gestion • Ressources humaines <p>Master spécialisé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Management d'unité opérationnelle Parcours Management et stratégie d'entreprise Parcours Marketing - communication • Management des ressources humaines • Management de projet Parcours Marketing - communication
<p>CEDEFI LIDEC 12 avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux 01 39 44 99 47 www.institut-etudescomptables.com cedefi.liddec@orange.fr Directrice Laurence HAK</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assistant de Comptabilité et d'Administration ASCA • Gestionnaire Comptable et Fiscal • Gestionnaire de Paie • Diplôme de Comptabilité et de Gestion DCG • Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG)

ORGANISME

FORMATIONS PROPOSÉES

CFI - L'ÉCOLE CONNECTÉE AU FUTUR DE L'INDUSTRIE

7, avenue des Trois-Peuples
78180 Montigny-le-Bretonneux

01 30 48 80 00

www.cfi-formations.fr

Frank BRESSY

01 30 48 80 95 - fbressy@cfi-formations.fr

Pôle Electronique Robotique

- BTS Systèmes numériques (SN-EC)
- Licence pro Métiers de l'électronique communication, systèmes embarqués (CSE)
- BAC+5, MSIR robotique d'innovation

Pôles Réseaux et Génie Informatique

- BTS Services informatiques aux organisations (SIO)
- BTS Systèmes numériques (SNIR)
- Licence Informatique - option cybersécurité
- BAC +5, cybersécurité

Pôle Domotique

- BTS Fluides Énergies Domotique
- Licence pro Domotique : Coordinateur de Projets
- Immotique et Objets Intelligents

CFM BTP TRAPPES

13, rue Denis-Papin
78190 Trappes

01 30 16 12 28

www.cfmbtp.com

secretariat@cfmbtp-sqy.com

- DIMA
- CAPMaçon-CAP et BP étancheur du Bâtiment et des Travaux Publics - CAP et BP Peintre Applicateur de Revêtements - CAP Maintenance des Bâtiments de Collectivités - CAP Constructeur de Routes - CAP Canalisations
- BAC Pro Technique du Bâtiment et Organisation du gros oeuvre
- BTS Enveloppe du Bâtiment étanchéité façades - BTS Travaux Public - BTS Bâtiments - BTS Enveloppe du bâtiments

ENSITECH

1, bis avenue du 8 mai 1945
Immeuble Equinoxe 2
78280 Guyancourt

01 61 38 05 75

<https://ensitech.eu>

- BTS SIO - Option SISR
- BTS SIO- Option SLAM
- Bachelor Sécurité des Systèmes et des Réseaux
- Bachelor Développeur Web et Mobile
- M2 Ingénierie du Logiciel et du Web

ENSUP BUSINESS SCHOOL

7, place Charles-de-Gaulle
78180 Montigny-le-Bretonneux

01 61 38 05 75

<https://ensup.eu>

Business & Marketing

- BTS MCO - BTS NDRC
- Bachelor Responsable Commercial et Marketing
- M2 Marketing Digital - M2 Management et stratégie d'entreprise - M2 Ingénierie d'affaires

Finance, Gestion & RH

- BTS GPME- BTS CG - BTS SAM
- Bachelor Management des Opérations
- DCG Diplôme de Comptabilité et Gestion
- DSCG Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion
- M2 Ressources Humaines - M2 Contrôle de Gestion

ESSYM

7, avenue des 3 Peuples
78180 Montigny-le-Bretonneux

01 34 83 95 78

www.essym.fr

- BTS Support à l'Action Managériale
- BTS Gestion de la PME
- BTS Technico-commercial, option commercialisation de biens et services industriels

ESTACA CAMPUS PARIS SACLAY

12, avenue Paul-Delouvrier
78180 Montigny-le-Bretonneux

01 75 64 50 41

www.estaca.fr

- Ingénieur Aéronautique
- Ingénieur Automobile
- Ingénieur Spatial
- Ingénieur Mobilités Urbaines & Ferroviaires

ORGANISME

FORMATIONS PROPOSÉES

GARAC - ANTENNE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Campus des Services de l'Automobile et de la Mobilité

1, rue Robert-Arnaud-d'Andilly
78280 Guyancourt

01 76 52 22 69

www.garac.com

- Licence Professionnelle OMSA : Organisation et Management des Services de l'Automobile
- CQP RAV : Réceptionnaire Après-Vente
- Ingénieur du CNAM : Ingénieur Mécatronique, spécialité Ingénierie des Process d'assistance aux Véhicules (habilité par la CTI)

GNFA AGENCE ÎLE-DE-FRANCE

Campus des Services de l'Automobile et de la Mobilité

Place des Frères-Perret - 1, rue Arnauld-d'Andilly
78280 Guyancourt

01 81 88 13.60

guyancourt@gnfa-auto.fr / www.gnfa-alternance.fr

- Formation en alternance « CQP Vendeur/euse Automobile Confirmé/e »

IFAC

31, Avenue René Duguay Trouin
78960 Voisins-le-Bretonneux

01 30 64 67 30

contact@arfa-idf.asso.fr

- CPJEPS - BPJEPS

IFOCOP SAINT-QUENTIN

14, avenue Gustave-Eiffel
78180 Montigny-le-Bretonneux

01 30 68 82 40

aleon@ifocop.fr

www.ifocop.fr



- Assistant commercial
- Assistant de direction
- Assistant de gestion
- Assistant en ressources humaines
- Community Manager
- Contrôleur de gestion
- Développeur integrateur web
- Gestionnaire de paie
- Négociateur immobilier
- Responsable système QHSE

INCM

Campus des Services de l'Automobile et de la Mobilité

1, rue Robert-Arnaud-d'Andilly
78280 Guyancourt

01 49 92 10 47

www.incm-formation.fr

- Bac Pro Maintenance de Véhicule option Motocycles en 1 an (titulaire du BAC)
- CQP Technicien Expert Après-Vente Motocycles
- Titre à finalité professionnelle : Mécanicien Cycles
- Titre à finalité professionnelle : Conseiller Technicien Cycles

IPSSI

8, rue Germain-Soufflot
78180 Montigny-le-Bretonneux

01 81 80 38 50

www.ecole-ipssi.com

- BTS SIO - Sécurité, tech & code
- Bachelor - Sécurité réseau, cloud & dev Ops
- Bachelor - Développement fullstack & dev Ops
- Master - Cybersécurité
- Master - Data & Web architect

LYCÉE DES MÉTIERS LOUIS BLÉRIOT

Rue Léo Lagrange
78192 Trappes

01 30 51 88 18

Laetitia LOPES

[01 30 83 43 81 - cfa-developpeur2@ac-versailles.fr](mailto:cfa-developpeur2@ac-versailles.fr)

Asma BENABID

[01 30 83 50 34 - cfa-developpeur1@ac-versailles.fr](mailto:cfa-developpeur1@ac-versailles.fr)

- BAC Pro Métiers de la Sécurité
- CAP Agent Polyvalent de Restauration en 1 an

ORGANISME

FORMATIONS PROPOSÉES

LYCÉE POLYVALENT DURMONT D'URVILLE

2, avenue de Franche Comté
78310 Maurepas
01 30 16 46 10

Laetitia LOPES

01 30 83 43 81 - cfa-developpeur2@ac-versailles.fr

Asma BENABID

01 30 83 50 34 - cfa-developpeur1@ac-versailles.fr

- BAC Pro Gestion-Administration

LYCÉE D'HÔTELLERIE ET TOURISME CFA TRAJECTOIRE

Place François-Rabelais
78042 Guyancourt cedex
01 30 96 12 35

www.cfa-trajectoire-hotellerie.ac-versailles.fr

Sabine BARRET

01 30 96 12 54 - sabine.barret@cfatrajectoire.fr

- CAP Cuisine - Pâtisserie - Commercialisation et services en HCR
- BAC Pro Cuisine - Commercialisation et Services en Restauration - Boulanger Pâtissier
- BTS Management en hôtellerie restauration option A.B.C. - Tourisme |
- MC Accueil et Réception - Sommellerie - Organisateur de Réception
- Licence Pro Management du Tourisme et de l'Hôtellerie Internationale

LYCÉE PROFESSIONNEL HENRI MATISSE

92, rue de Montfort
78190 Trappes
01 30 62 87 42

Laetitia LOPES

01 30 83 43 81 - cfa-developpeur2@ac-versailles.fr

Asma BENABID

01 30 83 50 34 - cfa-developpeur1@ac-versailles.fr

- BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social

LYCÉE NOTRE-DAME DU GRANCHAMP

7, rue Joël le Theule
Montigny le Bretonneux
01 30 43 98 68

www.nd-grandchamp.fr

- CAP EPC - Equipier Polyvalent du Commerce
- BAC Professionnel Métiers du commerce et de la vente Option A

LYCÉE LA PLAINE DE NEAUPHLE

3, place Naguib Mahfouz
78190 Trappes
01 30 16 08 20

Laetitia LOPES

01 30 83 43 81 - cfa-developpeur2@ac-versailles.fr

Asma BENABID

01 30 83 50 34 - cfa-developpeur1@ac-versailles.fr

- BTS Professions Immobilières

LYCÉE DE VILLAROY

2, rue Eugène Viollet le Duc
78280 Guyancourt
01 39 30 64 60

www.afi24.org

Eric HOUET

06 25 13 62 98 - e.houet@afi24.org

Dir. de la formation : Hervé JOB D'ORGES

06 88 79 42 70

- Bachelor 3 E-business : niveau 6
- Bachelor 3 Webmarketing et social media : niveau 6
- Bachelor 3 webdesign : niveau 6
- MBA Expert marketing digital : niveau 7

ORGANISME

FORMATIONS PROPOSÉES

MY DIGITAL SCHOOL

23, rue Colbert
78885 Saint-Quentin-en-Yvelines
01 84 27 06 54
www.mydigitalschool.com

- BAC Pro Gestion-Administration

O'CLOCK

09 74 76 80 67
www.oclock.io - hey@oclock.io



- Développeur Web : niveau 2
- Concepteur Développeur Informatique

PIGIER PERFORMANCE

Ctre Cial Régional Saint-Quentin
23, rue Colbert
78180 Montigny Le Bretonneux
01 34 52 70 70
www.pigier.com/pigier-performance

- Secrétaire Médico-Administratif(ve) : niveau 4
- BTS Comptabilité Gestion
- BTS Gestion de la PME
- BTS Management Commercial Opérationnel
- BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client
- BTS Professions Immobilières
- BTS Support à l'Action Managériale
- Responsable du Développement Commercial : niveau 6 (EU)
- Gestionnaire des Ressources humaines : niveau 6 (EU)
- Gestionnaire Comptable et Financier : niveau 6 (EU)
- MBA Manager d'Affaires : niveau 7 (EU)
- MBA Directeur(trice) des Ressources humaines : niveau 7 (EU)

POP SCHOOL

Campus Numérique
Quartier des 7 Mares
78990 Élancourt
www.popschool.fr



Romain BLOTACZ
06 65 74 00 70 - romain.blotacz@pop.eu.com

- Data Security Helper - niveau 3
- IOT Maker - niveau

SIMPLON

Campus Numérique
Quartier des 7 Mares
78990 Élancourt
www.simplon.co
contact-idf@simplon.co



- Développeur Web - niveau 3
- Dat(a)rtisans - niveau 3



UNIVERSITÉ VERSAILLES SAINT-QUENTIN
www.uvsq.fr

• **ISM - IAE**

47, boulevard Vauban
 78280 Guyancourt
01 39 25 51 07

• **UFR DROIT ET SCIENCE POLITIQUE**

3 rue de la Division Leclerc
 78280 Guyancourt
01 39 25 53 13

• **UFR SCIENCES DE LA SANTÉ - SIMONE VEIL**

2, avenue de la Source de la Bièvre
 78180 Montigny-le-Bretonneux
01 70 42 95 15

• **OVSQ**

11, boulevard d'Alembert
 78280 Guyancourt
01 80 28 54 96

LICENCES

- Licence Economie Gestion - parcours Sciences et techniques du Génie Logistique
- Licence Gestion
- Licence L3 Gestion, parcours Organisation et Développement

LICENCES PROFESSIONNELLES

- Assurance - banque-finance
- Commercialisation de produits et services
- Métiers de la Gestion des ressources humaines
- Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration

MASTER 1

- Chimie et science du vivant
- Communication des Organisations
- Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel
- Droit public, parcours droit immobilier public
- Droit social
- Gestion de l'environnement
- Gestion de Production, logistique et achats
- Gestion des ressources humaines
- Management et administration des entreprises
- Science politique, parcours politique de communication

MASTER 2

- Science politique, parcours politique de communication
- Communication des organisations
- Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel
- Coordinateur d'études dans le domaine de la Santé
- Droit public, parcours droit immobilier public
- Droit social
- Gestion de l'environnement
- Gestion de Production, logistique et achats
- Gestion des ressources humaines
- Gestion du territoire et développement local
- Management et administration des entreprises
- Management Stratégique
- Marketing et santé
- Marketing - vente
- Science politique
- Sociologie

WEBFORCE 3 - CHRYSALEAD

2, rue Eugène-Pottier
 78190 Trappes
www.wf3.fr



Marie-France PALOMBA

06 40 44 44 97 - marie-france.palomba@wf3.fr

- Développeur intégrateur web
- Concepteur Intégrateur en Cyber Sécurité (CICS)

WIN SPORT SCHOOL

Ctre Cial Régional Saint-Quentin,
 23, Rue Colbert - 78180 Montigny Le Bretonneux
01 34 52 70 70

www.win-sport-school.com

- Bachelor Management du Sport
- MBA Management du Sport





SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

DGA Développement économique

↪ deveco@sqy.fr

↪ emploi@sqy.fr

↪ sqy.fr

↪ sqyemploi.fr

